

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

N° CS56

AMENDEMENT

présenté par

Mme Spillebout, Mme Yadan, Mme Delpech, Mme Ibled, Mme Martin (Gironde),
Mme Maud Petit, Mme Cestrières, M. Brosse, M. Fait, M. Jean-René Cazeneuve, Mme Lemoine et
Mme Carteron

ARTICLE 61

Retiré avant publication.
